01/09/2025

Dispositif de Maniabilité

16 – Passerelle

Niveau technique par épreuve

Club 3, Poney A-B. **Conduite à 1 ou 2 mains**	Largeur 1.20m minimum Longueur 1.80 m minimum Hauteur 40 cm maximum	**Caractéristiques** Le concurrent doit franchir les fanions de la porte d'entrée, franchir le pont dans son intégralité (4 pieds dessus) et ressortir par porte fanionnée de sortie .
Club 3 C, D, E. **Club 2,** **Conduite à 1 ou 2 mains** **Avenir 2** **Conduite à 2 mains**		
Club 1, Amat 3 **Conduite à 1 main**		
Amat ~~3 Préparatoire~~4 **Conduite à 2 mains** **Avenir 1** **Conduite à 1 ou 2 mains**		
Amateur 2 Junior **Conduite à 1 ou 2 mains**		
Club Elite, Amateur 2 **Amateur 1** **Amateur 1 Jeune Cavalier** **Amateur Elite** **Conduite à 1 main**		

Matériel et dispositif :

- Porte fanionnée, l'entrée est placée à 2.~~50~~ m du dispositif et à la sortie.
- 1 numéro placé à droite
- Le pont doit être de 1.20 m de largeur et 1.80 m de longueur minimum, 40cm de hauteur maximum, solide, stable, sécuritaire et non glissant.
- La passerelle est encadrée de barrières amovibles de 0.40 à 1m.

Le contrat Passerelle…

Le cavalier franchit la porte située à 2.~~50~~ m du dispositif par une transition progressive ou par une transition Galop/Pas en fonction de son épreuve. Franchit des 4 pieds toute la passerelle et ressort par la porte fanionnée de sortie.
Les transitions d'une porte s'effectuent dès le passage des antérieurs de l'équidé pour l'entrée et des postérieurs pour la sortie..

Maniabilité Technique :.
Club 3, Club 2, Avenir 2, Club 1, Am 3 et Am ~~Préparatoire~~ 4, Avenir 1, Club Elite, Am 2 : Transitions progressives de l'entrée et de la sortie des fanions.
Am 2 Junior, Am 1, Am 1 JC, Am Elite: Transitions de l'entrée et Sortie des fanions : GALOP-PAS, PAS-GALOP

Maniabilité Chronométrée : Pas de contrat d'allure.

Fautes de contrat et pénalités

Se référer aux protocoles de maniabilité technique et de maniabilité chronométrée de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.

Appréciation du style
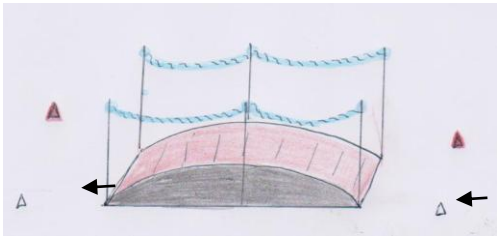
Se référer aux protocoles de maniabilité technique de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.